





Echelle: 1 / 10 000




57

AMIENS

INONDATION PAR DÉBOREMENT ET REMONTÉE DE NAPPE

| | |
|---|------------------|
|  | Aléa très faible |
|  | Aléa faible |
|  | Aléa moyen |
|  | Aléa fort |

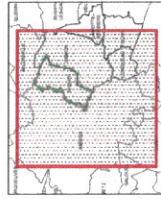
INONDATION PAR RUISSELLEMENT

| | |
|---|---------------------------------|
|  | Aléa faible |
|  | Aléa fort |
|  | Axe de ruissellement |
| ★ 5.30% | Pente de l'axe de ruissellement |

b) Les ZICO (Zones Importantes pour la conservation des oiseaux)

aucune ZICO sur le territoire

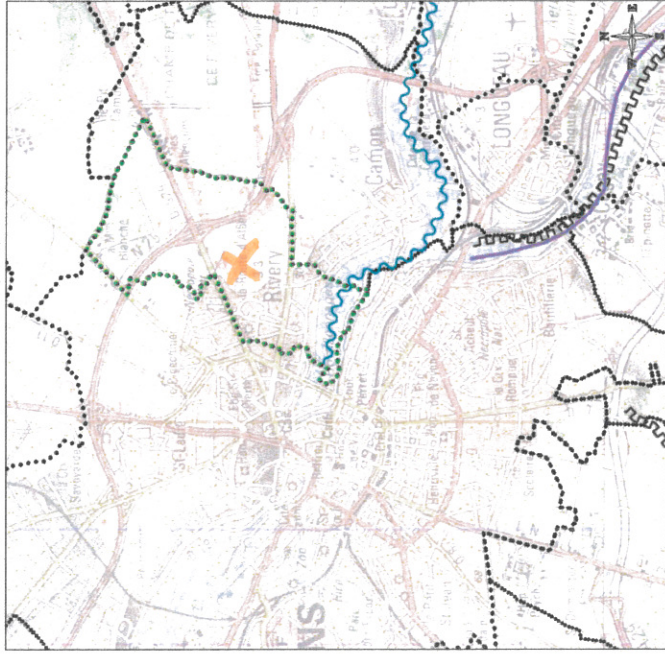
c) Corridors écologiques



Corridors écologiques
potentiels de Picardie

Direction Régionale de l'Environnement

Commune : RIVERY (H1L1)



Source : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Réalisation dans le cadre du projet "Mosaïque de sites, Mosaïque d'acteurs"
financé par l'Europe, l'Etat et la Région Picardie

Imprimé le 13/02/07
SCDURCOM 6001 - PARIS - 1090
Administration n° 600900
Site : www.sdn-picardie.fr

N'oubliez pas de signer les représentations
pour la mise à jour de vos données
qui peut être très variable.
Cet inventaire n'est pas exhaustif
Echelle 1/100 000

d) Sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités locales. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels (définis par des groupements végétaux) et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire.

Ce réseau sera constitué à terme :

- des Zones de Protection Spéciale (Z.P.S.) issues de la directive Oiseaux
- des Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.) issues de la directive Habitats

Étangs et marais du bassin de la Somme

Ce site constitue un ensemble exceptionnel avec de nombreux intérêts spécifiques, notamment ornithologiques : avifaune paludicole nicheuse (populations importantes de Blongios nain, Busard des roseaux, passereaux tels que la Gorgebleue à miroir,...), et plusieurs autres espèces d'oiseaux menacés au niveau national (Sarcelle d'hiver, Canard souchet...). Outre les lieux favorables à la nidification, le rôle des milieux aquatiques comme sites de halte migratoire est fondamental pour les oiseaux d'eau.

Marais de la Moyenne Somme entre Amiens et Corbie

Site éclaté de la Moyenne vallée de la Somme en plusieurs noyaux intégrant quelques aspects originaux du val de Somme : les Hortillonnages et le Marais de Daours. Le tronçon est de morphologie et d'affinités biogéographiques intermédiaires entre la basse vallée élargie et sublinéaire et la moyenne vallée méandreuse.

Les noyaux valléens de biotopes tourbeux alcalins de la Somme, à caractère subatlantique/subcontinental donnent bien entendu la toile de fond du site avec sa mosaïque d'étangs, de tremblants, de roselières, de saulais et de boisements tourbeux plus matures. Les habitats turficoles basiphiles, en particulier les herbiers aquatiques, les herbiers de chenaux, les voiles flottants de lentilles, les bordures amphibies à Eleocharis acicularis sont particulièrement bien représentés ici. Quelques noyaux d'acidification superficielle de la tourbe conduisent à la formation d'habitats acidophiles ombrogènes d'intérêt exceptionnel avec diverses sphaignes, notamment la Boulaie à sphaignes et Dryopteris à crêtes. Aux extrémités du site, deux ensembles particuliers :

- les hortillonnages d'Amiens, exemple de marais apprivoisé intégrant les aspects historiques, culturels et culturels (maraîchage) à un vaste réseau d'habitats aquatiques ;
- le marais de Daours, ensemble de prés paratourbeux subatlantiques-subcontinentaux du *Selino carvifoliae* - *Juncetum subnodulosi*, dominés par une falaise abrupte d'éboulis calcaires à affinités submontagnardes et thermophiles

e) Site inscrit

Les hortillonnages sont en Site inscrit par arrêté du 4 avril 1972.

Motivations de la protection

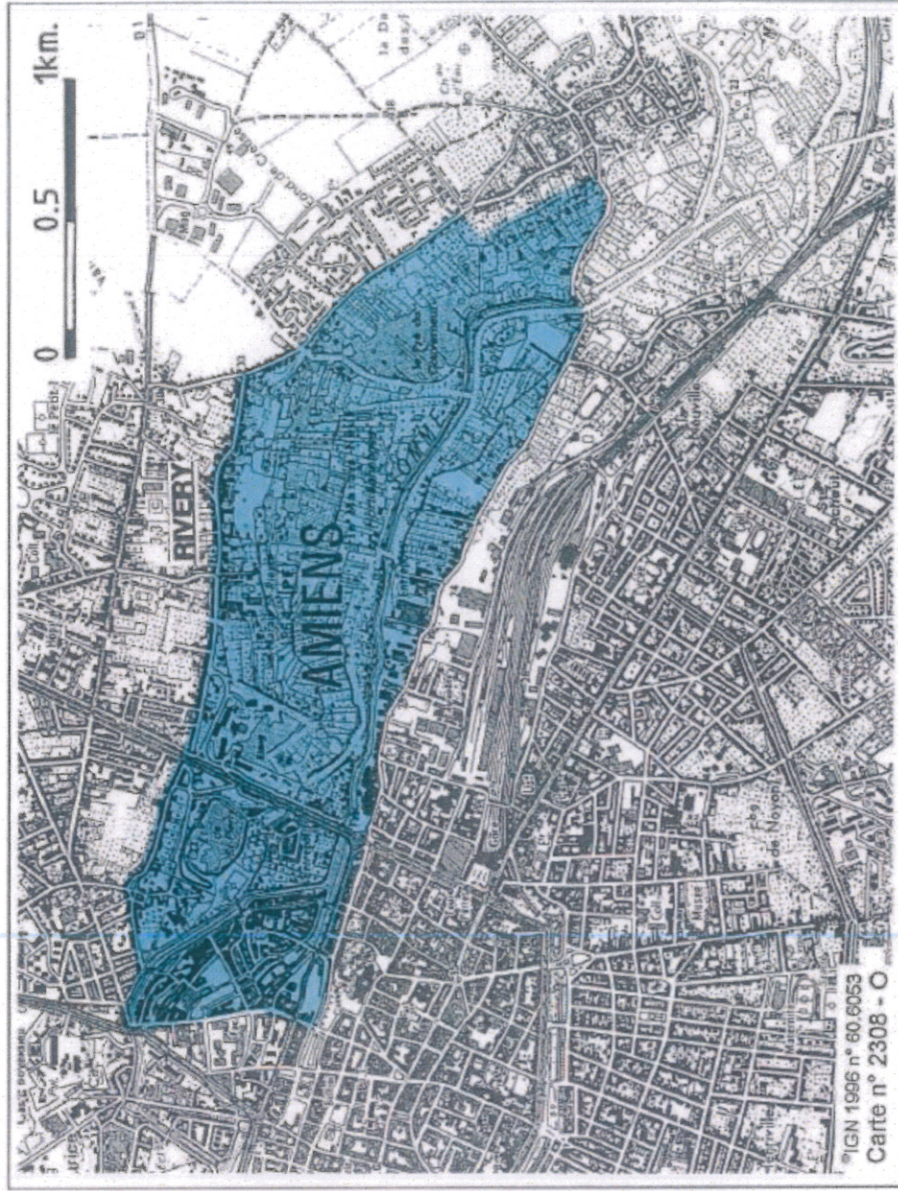
Le quartier Saint-Leu, fortement dégradé durant les deux guerres, nécessite une protection afin de préserver son aspect pittoresque et sa valeur historique.
L'originalité des Hortillonnages, zone de marais domestiqués par l'activité maraîchère, constitue le type même du monument naturel à caractère pittoresque tel que défini par la loi de 1930.
La proximité de la Cathédrale renforce la nécessité de ces protections.

Etat actuel

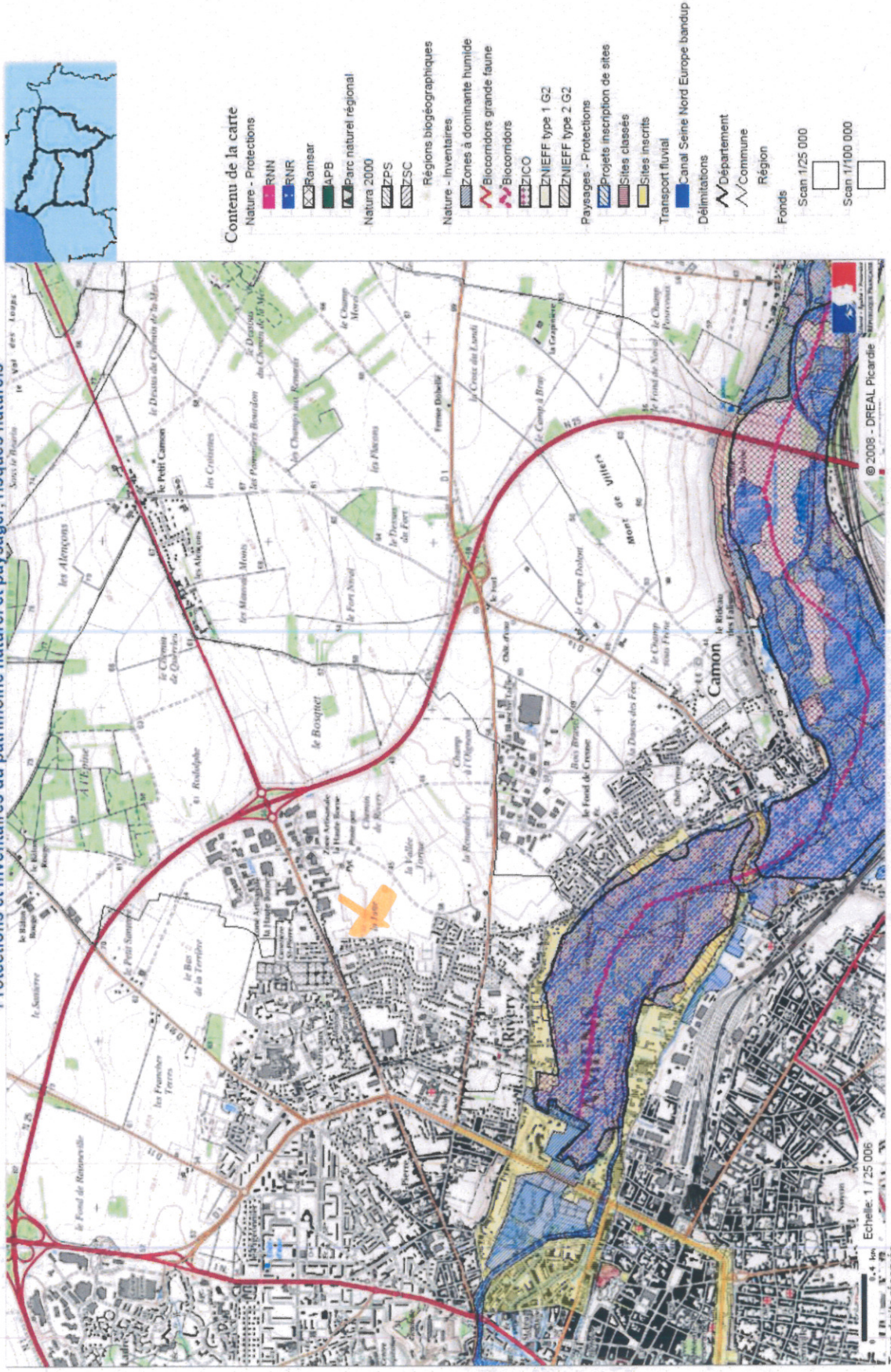
Si quelques maisons à ossature de bois ont été restaurées, une grande part d'entre elles a fait l'objet d'une reconstruction organisée par la municipalité d'Amiens depuis les années 1980.
L'implantation d'établissements universitaires constitue un facteur de mutation urbaine.
Dans les Hortillonnages, les jardins maraîchers ont en grande partie laissé la place aux jardins ornementaux. Les lieux, entretenus par les communes et les associations, donnent tout son intérêt au site.

Orientations pour la gestion du site

La disparition progressive du maraîchage entraîne un changement d'utilisation du sol (abandon, usage d'agrément voire résidence de loisirs). L'évolution paysagère qui en résulte - notamment le boisement de certaines parcelles - est à surveiller.
Le comblement des rieux et l'éboulement des berges restent les problèmes principaux des Hortillonnages.
La trame urbaine du quartier Saint-Leu rythmée par un parcellaire étroit dans lequel alterne maison à pans de bois et façade en brique mérite d'être préservée. La création d'une ZPPAUP pourrait y contribuer.



Protections et inventaires du patrimoine naturel et paysager, risques naturels



ENQUETE AGRICOLE – COMMUNE de RIVERY

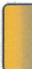







DATE : 26/11/2013

| N° | Forme juridique de l'exploitation, Adresse de l'exploitation, Nom de l'exploitant, Classe d'âge, succession ? | Orientation de l'exploitation | Surf Agricole Utile en Ha | installations | | Info diverses Projets |
|----|--|---|---|---|--|---|
| | | | | Type (silos, hangars, stabulation, ...) | Type d'élevage / effectifs | |
| 1 | Monsieur DELTOUR Structure individuelle 65, rue de Monstrelet à Amiens | Polyculture Elevage : 30 laitières + 30 élevés | 69 hectares dont 1/3 en propriété | A Amiens | RSD (périmètre de 50m) A Amiens | Projet de reprise par Mlle DELTOUR. Pas d'agrandissement prévu. Environ 4 hectares impactés par le projet de ZAC Jobard + impact éventuel d'un autre projet urbain face Carrefour Amiens. Les parcelles de la ZAC ZE 2, 4, 5 et 6 sont la propriété de Mme Boulemy (59 rue valentin Haüy à Amiens) : bail de 18 ans signé il y a 12 ans. |
| 2 | Monsieur Bernard OUDAR 23, rue Robert Petit à Rivery Structure individuelle | Polyculture Elevage : 20 laitières + 20 élevés | 50 hectares dont 12 en propriété et 6 hectares de STH | | RSD (périmètre de 50m) | Pas de projet de reprise programmé. |

| | | | | | | | |
|---|--|---|--|------------------------------|--|--|---|
| 3 | SCEA Petit Monsieur Olivier Petit 29 grande rue Bonnay | Polyculture | 290 hectares dont 17 en propriété et 4,5 hectares à Rivery | | | | Mme Petit est propriétaire de 2 hectares sur la ZAC Jobard (cultivés par la SCEA Petit) |
| 4 | Monsieur A.Petit Aubigny | Polyculture | | | | | Cessation d'activité, les parcelles libres, à céder se situent sur la ZAC Jobard (2,4 hectares propriétés de l'indivision Grévin) La commune devrait se porter acquéreur. Nécessité de demander une estimation des domaines. |
| 5 | Monsieur Cozette 21, route de Corbie à Rivery Structure individuelle | Elevage : 45 vaches laitières polyculture | 106 hectares dont 8 en propriété et 20 en indivision, Surface toujours en herbe à Rivery : 4 hectares. 21 hectares sont attenants à l'exploitation. | RSD (périmètre de 50m) | | | Pas de projets particuliers, Pas de prairie de fauche à Rivery. Le chemin Jobard est utilisé par les agriculteurs pour rejoindre la route d'Albert. Il fait 12m de large, il est donc possible d'y faire cohabiter les différents usagers. |

| | | | | | | | |
|---|--|-----------------------|--|---|--|--|--|
| 6 | Monsieur NOWACK 14 rue Robert Petit à Rivery Structure individuelle | Maraichage | 4 hectares en propriété | | | | Pas de projet particulier. Repreneur prévu. |
| 7 | Monsieur CHRISTEN 1 rue de l'Eglise à Bertangle Structure individuelle | Maraichage Biologique | 46 hectares en propriété, 1,7 hectare en location. | Superficie sous serre : 1 600 m ² et 3 200 m ² de locaux techniques | | | Repreneur prévu. Souhaits de disposer de plus de terrains cultivables, développement de l'apiculture. |
| | Monsieur Pecourt à Amiens exploite 62 ares sur la ZAC Jobard GAEC Rioux-Legueme à Lamotte-Brebière exploite la ZES sur la ZAC Jobard Monsieur Legueme à Moliens aux Bois exploite à Rivery | | | | | | A voir lors d'une prochaine réunion ou à contacter : envoi d'un questionnaire |

Commune de Rivery—Carte des exploitants agricoles

-  Monsieur Deltour
Exploitant à Amiens
-  Cultures fourragères
-  Monsieur Bernard OUDAR
Exploitant à Rivery (2)
-  SCEA Pettit
Exploitant à Bonnay
-  Monsieur Pettit
Exploitant à Aubigny (cessation d'activités)
-  Monsieur Cozette
Exploitant à Rivery (5)
-  Monsieur Nowack
Maraiher à Rivery (6)
-  Monsieur Christen
Maraiher bio à Bertangles

